15/01/2017

Le syndicat ***SUD*** tient à remercier l'ensemble des électeurs-trices qui ont choisi de nous faire confiance en portant leurs voix sur nos listes. Pour la première fois sur Armatis Chateauroux le syndicat SUD deviens représentatif ce qui va lui permettre, d'assister, contester et proposer d'autres solutions lors des négociations.

Au travail !
A présent, nous devons démontrer par notre présence et nos actions que nous pouvons répondre aux préoccupations du personnel. Avec un seul élu titulaire au Comité d'Entreprise et une élue titulaire Déléguée du Personnel, notre tâche ne sera pas simple mais nous ferons tout pour y arriver...

Dans les prochains jours, nous allons mettre en place des formations pour nos élu-es et désigner l'ensemble de nos délégué-es et représentants syndicaux afin d'être rapidement à la hauteur des enjeux.

Un choix qui devra être entendu par notre PDG !
Le grand perdant de notre vote est bien entendu la direction qui se retrouve avec un résultat démontrant l'insatisfaction des salarié-es devant sa politique sociale. Dans ce contexte, la direction doit entendre le signal émis par les électrices et les électeurs d'Acticall. Le vote important des salarié-es désirant du changement, une politique sociale différente prenant en compte le respect de la vie privée, de meilleures conditions de travail ainsi qu'une autre répartition des richesses, ne pourra être ignoré !

Nous proposons d'ores et déjà aux autres syndicats qui le désirent de préparer ensemble les futurs négociations dans une intersyndicale de lutte qui sera réellement aux services des salarié-es. L'unité dans la différence doit nous faire avancer !

Le vote a aussi redistribué les cartes au niveau des syndicats. Plus aucun syndicat ne pourra signer seul un accord et le rendre valide contrairement à la dernière mandature. Aujourd'hui, il faut au minimum 2 syndicats pour atteindre la nouvelle barre (loi travail) de 50% instituée par le gouvernement afin de valider un accord. Ce changement compliquera bien entendu la tâche de la direction... et des syndicats qui se sont tromper de camps

Comme on le dit souvent dans les luttes tout cela n'est qu'un début nous devons continuer le combat... pour nos droits !

Ensemble vers un autre syndicalisme !

SUD a obtenu au 1er collège:
- Un élu CE titulaire : DURAND Adrien
- Une élue CE suppléante : BOULET Morgane
- Une élue DP titulaire : DELHOMME Cassandre
- Une élue DP suppléante : MILLET Sonia

De plus notre syndicat a décidé de désigner :
- En tant que déléguée syndicale Mme DELHOMME Cassandre
- En tant que représentante syndicale au CE Mme DELHOMME Cassandre
- En tant que représentant syndical au CHSCT Mr DURAND Adrien

	SUD	UNSA	CGT	CFDT	CFTC
Représentativité	**13,50 %**	**10,10 %**	**30,80 %**	**8,20 %**	**37,40 %**
Evolution représentativité par rapport à 2014	**+ 13,50 %**	- 33,18 %	+ 18,58 %	+ 0,13%	+ 0,97 %
La représentativité est obtenue sur le 1er tour CE 1er et 2ème collège. A noter que ***SUD*** ne présentait aucune liste sur les seconds collèges.					

SUD **invite dès à présent ses électeurs-trices à rejoindre notre syndicat afin de continuer toutes et tous ensemble ce que nous venons de commencer via cette élection, la création d'un autre futur !**